

## **Raffinerie de la Mède, où est le bon sens écologique ?**

« *Il est tout bonnement inacceptable que le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire privilégie ainsi l'huile de palme au dépend d'une filière française de colza structurée, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois* », a déclaré Angélique Delahaye suite à la décision du Ministre Nicolas Hulot. Ce dernier vient en effet d'autoriser le groupe Total à produire sur le site de la raffinerie de la Mède des biocarburants à partir d'huile de palme et d'huiles usagées. « *Cela représente une énorme contradiction avec les engagements français pris au niveau européen\** », a insisté le député européen.

« *Au lieu de proposer des fausses solutions nuisibles pour les agriculteurs, le gouvernement ferait mieux de continuer le travail initié par le Parlement européen pour promouvoir les biocarburants durables issus de l'agriculture européenne. Il est du rôle de notre ministre de sécuriser des filières se basant sur une matière première locale et tracée pour la production de biocarburants Made in France* », s'est indignée Angélique Delahaye. La décision ministérielle est vécue comme un coup dur par les filières françaises de colza, pour qui les biocarburants représentent un débouché stable et des revenus complémentaires.

L'eurodéputé, s'étant particulièrement investie sur le sujet lors de la négociation de la directive sur les énergies renouvelables l'année dernière, dénonce le double jeu du gouvernement : cette autorisation de production de 300 000 tonnes annuelle de biocarburant à partir d'huile de palme a en effet précédé de quelques jours le lancement de son plan biodiversité. « *Nicolas Hulot ne peut pas continuer à jouer les équilibristes entre les intérêts industriels et la défense de l'environnement et des intérêts français. Il devrait mener une action cohérente avec ses engagements antérieurs* », a conclu Angélique Delahaye.

\* Le Parlement européen s'est prononcé début 2018 pour une interdiction de l'huile de palme dans les carburants d'ici 2021.